



Résonance magnétique (IRM)

Imagerie par résonance magnétique (IRM)

Définition

Cet examen aussi appelé IRM, est un examen qui utilise des aimants et des ondes magnétiques puissantes qui servent à créer des images de votre corps en deux ou trois dimensions (2D ou 3D). Il permet de distinguer les tissus et les lésions par l'excellente qualité de ses images.

L'appareil émet des bruits forts. Pour cette raison, vous aurez à votre disposition des bouchons ou des écouteurs avant l'examen. Vous devez enlever vos vêtements et porter une jaquette d'hôpital. Ne portez aucun bijou incluant les perçages corporels.

Parfois, il faut injecter un produit de contraste dans les veines pour mieux voir certains détails sur les images. L'examen ne provoque pas de douleur.

Durant l'examen d'IRM, vous devez vous étendre et rester immobile pendant qu'on prendra des clichés. La table d'IRM glissera dans l'appareil d'IRM et la partie qui est examinée figurera au milieu de l'appareil. Le tunnel de l'appareil est bien éclairé et ventilé. De plus, il est possible de parler au technologue qui effectue l'examen. Il est important de demeurer immobile afin d'éviter que les images soient floues.

Préparation à l'examen

Il est **impératif de respecter** les directives reçues lors de la prise de rendez-vous. Si elles ne sont pas respectées, votre examen pourrait être reporté. Pour votre sécurité, il est important de signaler si vous avez possiblement reçu un corps métallique dans les yeux ou ailleurs dans votre corps.



Le jour de l'examen

L'offre de service régional comprend un seul appareil disponible situé à l'Hôpital d'Amos. La plage horaire des rendez-vous sont de 8 h à minuit tous les jours de la semaine. Vous devez vous rendre au **622, 4^e Rue Ouest, Amos (Québec) J9T 2S2**.

- Apporter votre carte d'assurance maladie **valide**;
- Si c'est votre premier rendez-vous dans cet hôpital, veuillez vous présenter à l'accueil de la salle d'urgence pour faire créer votre numéro de dossier;
- Remplir le questionnaire d'admissibilité en résonance magnétique à votre arrivée;
- Noter que certaines contre-indications peuvent mener à l'annulation du rendez-vous en raison du fort champ magnétique utilisé durant l'examen;
- Aviser le technologue chargé de l'IRM des implants que vous avez et qui pourraient vous empêcher d'avoir une IRM en toute sécurité :
 - » Certains stimulateurs cardiaques (pacemaker) ou dispositifs cardiaques implantables;
 - » Certaines agrafes pour anévrisme;
 - » Capteur de glycémie;
 - » Endoprothèse (stent);
 - » Certains neurostimulateurs.



Durée de l'examen :

Habituellement, l'examen dure de 30 à 60 minutes.

Le technologue vous posera des questions sur votre condition : antécédents médicaux, chirurgies et implants, allergies ou réactions à des médicaments (cette information peut être aussi transmise à l'agente administrative lors de la prise de rendez-vous).

Important

Respectez les consignes données lors de l'appel pour la prise du rendez-vous.

Des explications précises vous seront transmises selon votre condition de santé et votre médication.

Pour plus de précisions, communiquez avec l'infirmière du GIR :

 **1 855 650-6493** (ligne téléphonique sans frais)

 **08.ciissat.gir@ssss.gouv.qc.ca** (courriel)

**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue**

Québec 